



B É A T R I C E
D E S A G N E A U X

H U I S S I E R S D E J U S T I C E

PREMIERE EXPEDITION

☎ 01 45 22 21 04

☎ 01 45 22 42 55

@ contact@etudedesagneaux.fr

23, bis rue de Constantinople

75008 PARIS

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

**L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS ET LE TREIZE
DECEMBRE**

CONSTATATIONS

A LA REQUETE DU :

- **SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE DU 158-160 BOULEVARD VINCENT AURIOL A 75013 PARIS**, représenté par son Syndic en exercice, le Cabinet DENFERT IMMO SAS, ayant pour nom commercial CABINET JOURDAN, immatriculé au RCS de PARIS sous le numéro 692 043 888, dont le siège social se situe à PARIS 14^{ème}, au 52 avenue du Général Leclerc, prise en la personne de ses représentants domiciliés en cette qualité audit siège et habilités par l'assemblée générale en date du 13 avril 2023.

Ayant pour Avocat :

La SELAFA CABINET CASSEL

Représentée par Maître CASSEL

Avocat au Barreau de PARIS

Demeurant à PARIS 9^{ème}, au 84 rue d'Amsterdam

Suite au commandement de payer valant saisie immobilière délivré par acte de mon ministère le 8 novembre 2023, resté sans effet jusqu'à ce jour.

C'EST POURQUOI DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je soussignée, Maître Béatrice DESAGNEAUX-PAUTRAT, Huissier de Justice au sein de la SASU Béatrice DESAGNEAUX, Huissier de Justice près le Tribunal Judiciaire de PARIS, y demeurant 23 bis rue de Constantinople PARIS 8^{ème}.

Me suis transportée ce jour au 158-160 boulevard Vincent Auriol, dans l'appartement de Madame [REDACTED], bâtiment cour, rez-de-chaussée à gauche en Présence de :

Laurent Bertaud serrurier
[REDACTED] Témoin
[REDACTED] Témoin

Et de Monsieur Jean Louis CHIERE en charge des diagnostics.

L'accès au logement nous est donné après de nombreuses tergiversations par le gardien qui possède une clé mais n'avait reçu de MME [REDACTED] l'autorisation d'ouvrir.

Toutefois afin d'éviter des dégâts importants sur la porte, s'agissant d'une serrure MOTURA dont l'ouverture entrainerait de nombreuses dégradations, il accepte d'ouvrir.

J'ai procédé aux constatations suivantes :

J'accède au logement par une porte pleine, équipée d'une serrure multipoints en fonctionnement.

Le logement se compose de trois pièces, à savoir deux chambres, un séjour ouvert sur l'entrée, un WC indépendant, une salle de bain et une cuisine.

Les lieux sont occupés par Madame [REDACTED], elle-même mais qui ne réside pas dans le logement et résiderait selon ses dires par mail au Canada mais sans vouloir fournir son adresse.

Il n'y a aucune trace d'habitation récente dans les lieux.

Ce qui est confirmé par le gardien, qui ne la voit plus depuis de nombreux mois.

Le logement est toutefois toujours meublé, l'électricité n'est pas coupée.

ENTRÉE :

Au sol, je constate un parquet à petits carreaux, qui est ancien et usagé.

Les murs et le plafond sont recouverts d'une peinture qui est usagée.



Dressing - Première porte à droite dans l'entrée

Ce dressing est équipé de deux portes, renfermant une tringle et des étagères.

L'ensemble est ancien et usagé.



Cuisine - Première pièce à gauche en entrant

L'accès à la cuisine s'effectue par une porte pleine, recouverte d'une peinture qui est usagée.

Au sol, il existe un carrelage, qui est ancien et usagé.

Les murs et le plafond sont recouverts d'une peinture, qui est ancienne et usagée.

Dans le fond de la pièce, il existe un point d'eau, constitué d'un évier en émail blanc, deux bacs, muni de sa robinetterie.

Au plafond, je note la présence d'un point lumineux.

La pièce est éclairée par une fenêtre, à double vantaux, dont les huisseries sont en mauvais état, donnant accès sur la cour.
Elle est équipée de volets extérieurs.



Première chambre à coucher - Deuxième porte sur la gauche

L'accès s'effectue par une porte pleine, dont le revêtement en peinture intérieur et extérieur est usagé.

Au sol, il existe un parquet, à petits carreaux, qui est ancien et usagé.

Les murs et le plafond sont recouverts d'une peinture qui est ancienne et usagée.

La pièce est éclairée par une fenêtre à double vantaux, ouvrant sur la cour, munie de volets extérieurs.



Deuxième chambre à coucher - Deuxième pièce à gauche

L'accès à cette chambre s'effectue par une porte pleine, dont le revêtement en peinture intérieur et extérieur est usagé.

Au sol, il existe un parquet à petits carreaux, ancien et usagé.

Les murs et le plafond sont recouverts d'une peinture ancienne et usagée.

La pièce est éclairée par une fenêtre à double vantaux, ouvrant sur la cour. Je constate la présence de volets extérieurs.



WC - Première porte en face, depuis l'entrée

L'accès au WC s'effectue par une porte pleine, dont le revêtement en peinture intérieur et extérieur est usagé.

Au sol, il existe un carrelage qui est ancien et usagé.

Les murs et le plafond sont recouverts d'une peinture usagée.

Je constate la présence dans cette pièce d'un WC à l'anglaise, muni d'un abattant.



Salle de bain - Deuxième porte en face, depuis l'entrée

L'accès à la salle de bain s'effectue par une porte pleine, dont le revêtement en peinture intérieur et extérieur est usagé.

Au sol il existe un carrelage qui est ancien et usagé.

Les murs sont recouverts d'un papier peint, qui est ancien et usagé.

S'agissant des équipements :

- Une baignoire, dont l'entourage est carrelé, qui est ancienne et usagée.
- Un lavabo posé sur un plan de travail ; l'ensemble est ancien et usagé.



SÉJOUR :

La partie séjour est accessible depuis l'entrée par une ouverture sans porte ; les portes ont été démontées.

La pièce est éclairée par une fenêtre à double vantaux, ouvrant sur la rue, équipée de volets extérieurs.

Le chauffage est assuré par l'immeuble ; il s'agit d'un chauffage collectif.



Ces constatations effectuées, je me suis retirée.
J'ai pris des photos que j'ai intégrées à la présente expédition.

Telles sont mes constatations

Que de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Signature de l'Huissier de Justice
Béatrice DESAGNEAUX-PAUTRAT

